de la Mairie de Mouvaux; Debélin, directeur général des Services du Nord-Touriste et de l'Automobile-Club du Nord; Bourgeois, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts; Deltombe, ancien adjoint au maire; Louis Bouche, président, et Desot-Her, vice-président des Vétérans de Terre et de Mer; Charles Tonnel, directeur du Tir National; Edmond Thieffry, président de la Jeunesse du Blanc-Seau; Rémy Parzy, président de la Préparation militaire de l'Union post-scolaire; Toussaint, directeur de la Société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing; Alfred Vilquin, président de la Section de Roubaix des Sauveteurs; G. Lombard, président de la Caisse d'Epargne; L. Blain, secrétaire des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, etc.

Les délégations des corps de sapeurs-pompiers

On remarque, parmi les nombreuses délégations de sapeurs-pompiers, les représentants des corps suivants:

Paris, Lille, Roubaix, Douai, Cambrai, Neuville, Halluin, Roncq, Bousbecque, Comines, Wervicq, Marcq-en-Barœul, Mouvaux, Croix, Bondues, Wattrelos, Wasquehal, Lens, Béthune, Bailleul, Lauselles, Saint-Quentin, Valenciennes, Frelinghien, Armentières, Nantes, Liévin, Lannoy, Houdain, Arras, Marly, Courrières, Tournai, Gand, Bruxelles, Gheluwe Wevelghem, Menin, Lauwe, Courtrai, Tournai, Iseghem, Meulebeoucke, Thielt, Mouscron, Landebecke, Froyennes, Wervicq-Sud, Comines-Belgique.

La gendarmerie de Mouscron était également représentée par une délégation.

L'ENTREE A L'EGLISE

Derrière les personnalités s'allonge l'interminable file des délégations des sociétés.

Le cortège pénètre dans l'église, tandis qu'on entend, dirigée par M. Pourcelle, la Clique scolaire de Tourcoing qui joue en sourdine.

LA CEREMONIE A L'EGLISE

A leur entrée à l'église Saint-Christophe où a lieu la cérémonie religieuse, les deux cercueils sont portés par des sapeurs, en tenue de feu, et déposés au pied de l'autel, tandis que les drapeaux et les couronnes forment un cercle tout autour.

L'autel et le chœur ont reçu une décoration spéciale, où les bandes noires alternent avec les drapeaux français.

Au premier rang, du côté droit, prennent place M. le général Robert, remplaçant le général Lacapelle, empêché; M. Dron, sénateur, maire de Tourcoing; M. Leroy, secrétaire général à la Préfecture, puis les notabilités occupent les rangs qui suivent.

Les familles des défunts viennent occuper les premiers rangs du côté gauche.

La messe est célébrée par M. l'abbé Vanrenterghem, assisté de MM. les abbés Dethoor et Soots.

Dans les stalles, prennent place: M. le vicaire général Flipo, délégué par Mgr Quillet, évêque de Lille; Mgr Leclercq, curé-doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malaquin, curé du Sacré-Cœur, et Mouquet, pro-doyen de Notre-Dame, et de nombreuses personnalités ecclésiastiques.

La Chorale mixte de Saint-Christophe exécute la messe de Gabriel Fauré et l'offertoire de Dillies.

L'offrande

Après une courte allocution de Mgr Leclercq, disant toute la part prise par l'Eglise dans ce grand deuil, et la nécessité de prier pour le repos de l'âme des défunts, a lieu l'offrande qui, quoique faite de deux côtés à la fois, dure jusqu'à la fin de la cérémonie.

Toute la ville défile et des gens de toutes les conditions tiennent à venir donner un témoignage de sympathie aux familles des défunts. Pendant l'offertoire, l'Harmonie Municipale joue la Marche funèbre de Chopin.

L'arrivée de M. Hudelo

Vers la fin de la cérémonie arrive M. Hudelo, préfet du Nord, qui, empêché, n'avait pu venir plus tôt.

Dès qu'il a pris place au premier rang, le préfet se fait apporter les coussins des décorations de chacun des défunts et y épingle: sur le coussin du capitaine Debruyn, la Légion d'honneur; sur celui du sergent Droart, la médaille d'or des Actes de dévouement.

Puis M. Régamay, ordonnateur, élève les coussins et les présente à la foule.

L'absoute

C'est M. le vicaire général Flipo qui donne l'absoute.

Le *Libera me*, de Fauré, est alors chanté par la Chorale mixte de Saint-Christophe et la cérémonie religieuse prend fin.

VERS LE CIMETIERE

A la sortie de l'église, le cortège se reforme comme à l'arrivée et se dirige au cimetière municipal, au son des marches funèbres jouées par l'Harmonie Municipale et de roulements de tambours exécutés par la Clique scolaire, qui marche en tête.

Quand les corps arrivent devant l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers, il se produit une scène émouvante: c'est le dernier salut des hommes qui, retenus au poste, ne peuvent accompagner leurs chefs jusqu'au cimetière.

Ils sont sept, commandés par le chef-mécanicien Arthur Bruem.

Quand les chars funèbres qui marchent sur la même file, côte à côte, arrivent à hauteur de la Caserne, où ils passent l'ultime fois, le chef-mécanicien, d'une voix tremblante d'émotion, commande: « Garde à vous! »

Les hommes se redressent et saluent militairement.

Ils sont là, immobiles, mais leurs larmes coulent.

Instant profondément poignant, où l'on sent plus que jamais combien ces deux chefs étaient aimés!

Le cortège poursuit sa marche, passant au milieu de la foule respectueuse, qui s'incline ou se découvre.

Là aussi, il y a des femmes qui pleurent!

Aux maisons, les drapeaux tricolores sont gainés de noir.

AU CIMETIERE

A 13 h. 15, le cortège arrive au cimetière.

Sur le terrain d'entrée, est édifiée une tribune. Tandis que les chars funèbres viennent se placer au fond du terrain, les notabilités et les familles, entourées des drapeaux, se mettent devant la tribune et les discours commencent.

Le discours de M. Hudelo

M. Hudelo, préfet du Nord, prend le premier la parole.

Il dit quel deuil frappe, non seulement Tourcoing, mais aussi tout le département du Nord, car dans cette grande ruche, le malheur qui frappe les uns, atteint également les autres.

Au nom du Gouvernement, M. le Préfet vient rendre un respectueux hommage aux deux victimes de la pénible catastrophe de dimanche.

Quant à ceux qui restent, ils pourront avoir la fierté de ceux qu'ils pleurent, car ils sont tombés sur le champ d'honneur du Devoir.

Le Gouvernement n'a pas hésité à attribuer au capitaine Debruyn et au sergent Droart, la récompense qu'ils méritaient, et il a donné au premier, la Croix de la Légion d'honneur et au deuxième, la plus haute récompense qui peut être attribuée en pareille circonstance: la Médaille d'or des actes de Dévouement.

Le discours de M. Dron

M. Dron, sénateur maire de Tourcoing, montant à la tribune, remercie d'abord le Gouvernement des récompenses attribuées aux défunts, puis le Préfet du Nord de sa présence.

Il retrace ensuite l'historique du Corps des Sapeurs-Pompiers de Tourcoing, de sa création à ce jour.

Notre corps de pompiers est admirable d'endurance, d'agilité, de célérité à se rendre aux appels des sinistrés. L'expérience est décisive: à tout heure de jour ou de nuit, au premier coup de téléphone signalant un incendie, les pompiers sont prêts à porter secours et la distance ne compte pour ainsi dire pas. On peut également louer sans réserve le courage des hommes, leur dévouement, le zèle et les aptitudes des chefs, le parfait entretien du matériel, et enfin, l'esprit de discipline qui règne dans cette troupe d'élite. Nous avons donc le droit d'être fiers de nos pompiers et les éloges de tous ceux qui sont venus parfois de loin pour apprécier notre organisation et qui ont vu à l'œuvre ces soldats du devoir, seraient notre excuse si l'on n'était tenté de nous reprocher ce brevet de satisfaction que nous leur décernons et ce sentiment de fierté que nous éprouvons.

Quand le lieutenant Meurillon, qui commandait le corps, mourut, il fallut procéder à son remplacement.

Les candidats étaient nombreux et cependant notre choix ne connut pas d'hésitation. Edmond Debruyn était d'origine doualsienne, s'était marié dans cette ville avec la charmante femme dont nous partageons aujourd'hui, la douleur; fils d'un homme très estimé, qui avait l'honneur de commander le corps des pompiers de cette ville de Douai, qui s'unit aujourd'hui, à la nôtre pour porter le deuil d'un fils regretté. Personne n'avait été surpris de voir Edmond Debruyn contracter un engagement dans le corps des pompiers de Paris, cette pépinière des hommes du devoir. Par surcroît, nous le connaissions personnellement comme un fervent de la gymnastique, un entraîneur: il avait 36 ans, l'âge où un chef a déjà assez d'expérience et a gardé assez d'agilité pour commander d'autres hommes avec toute l'autorité désirable.

Après avoir montré ce qu'avait été, depuis ce jour, la carrière du défunt, l'orateur fait le récit de la nuit tragique, et se tournant vers les familles:

Je m'adresse enfin aux familles de ces braves, à Madame Debruyn, cette femme de cœur digne du nom qu'elle porte, à la courageuse mère du capitaine, pour les remercier d'avoir bien voulu nous permettre d'inhumer dans la tombe des héros victimes du devoir, ce mari et ce fils adorés.

A la vaillante Madame Droart, aux grands-parents et à toute leur belle famille, pour les prier de considérer l'hommage rendu au corps auquel appartenait le sergent Droart comme s'adressant tout particulièrement à celui qui était déjà honoré d'une mention honorable des belles actions, qui exerçait l'autorité de son grade avec un tact, une bienveillance et un courage dont ses camarades garderont le souvenir. Je l'ai peu connu puisqu'il n'était entré au corps qu'en 1919, mais c'est de tout cœur, avec autant d'émotion que de respect, que je viendrai périodiquement le saluer ici où il repose au champ d'honneur.

Aux blessés, le sergent Dedeker et le sapeur Oorambant, je souhaite une prompte et complète guérison.

A vous tous, camarades des héros, qu'une cruelle fatalité ravit à votre affection et qui continuerez à faire votre devoir bravement comme il est de tradition dans votre corps.

Adieu chers Debruyn et Droart.

Le noble exemple de votre généreux sacrifice sera éternellement dans la mémoire de vos concitoyens. Ils vous resteront fidèlement attachés et veilleront sur vos familles.

Discours du commandant Boivin

Au nom de l'Union des Corps de Sapeurs-Pompiers du Nord de la France, M. le commandant Boivin vient s'incliner devant la dépouille du capitaine Debruyn et du sergent Droart.

Il retraça la carrière militaire de chacune des victimes, montra leurs vertus et vanta leur esprit de sacrifice et de dévouement, et dit les services rendus à l'Union par le capitaine Debruyn.

Il termine en priant Mme Debruyn et Mme Droart et leur famille de bien vouloir accepter l'expression des plus vifs sentiments de condoléances des Sapeurs-Pompiers.

Discours du commandant Goessens

Le commandant belge Goessens, au nom de la Fédération Royale des Sapeurs-Pompiers de Belgique, prononce les paroles suivantes:

« Pourquoi faut-il qu'une catastrophe endeuille un groupe d'hommes pour que s'épanouissent dans toute leur plénitude les sentiments de solidarité?

» Il a suffi que le long martyrologe des sapeurs-pompiers du Nord s'allonge encore de deux noms pour que vos camarades belges soient à vos côtés pour pleurer avec vous!

» Je viens ici, simplement rendre, sans distinction de grade, un hommage ému aux deux victimes du devoir, qu'un destin aveugle arrache à l'affection de leurs et à la sympathie de leurs amis...

» ...Que pareil au phénix qui renaît de ses cendres, l'exemple des Debruyn et des Droart suscite de nouveaux enthousiasmes dans la marche ininterrompue vers le Progrès, vers le Devoir.

» Debruyn, Droart, vos camarades belges vous saluent et vous admirent. »

Discours de M. Paul Maréchal

M. Paul Maréchal, conseiller général, président de la Section de Tourcoing des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, prend la parole au nom de sa société.

Après avoir montré les qualités des défunts, il dit toute l'activité et le zèle déployés jusqu'à ce jour pour développer et perfectionner les services des Sapeurs-Pompiers de Tourcoing, et quelle part y a prise le capitaine Debruyn, dont les qualités professionnelles étaient hors de pair.

Discours de M. Pierre Castelain

M. Pierre Castelain, conseiller municipal, au nom de la Solidarité Républicaine, vient, à son tour, saluer les deux victimes du Devoir. Il dit notamment:

« L'heure de la séparation est venue, chers camarade, mais un écrivain a dit: « Les morts vivent tant qu'on les aime... ». Nous garderons donc et honorerons votre mémoire.

» Puisse cette assurance adoucir ... non aujourd'hui — mais quand la blessure sera moins vive, la douleur des familles frappées d'un coup si cruel.»

Le discours du sapeur Duquellenec

Enfin, le sapeur pompier Duquellenec, qui fut l'un des témoins de la terrible catastrophe, montant le dernier à la tribune, vient apporter l'adieu de ses camarades aux chefs regrettés.

Ce discours est un cri sincère, où se traduit intensément toute la douleur et tous les sentiments ressentis par tous ceux qui ont vécu et travaillé avec les deux défunts.

« Capitaine, vous aviez obtenu de nous une discipline d'autant plus solide et efficace qu'elle était librement consentie. Votre aménité, votre constant souci d'épargner nos vies avaient créé entre vous et nous, des liens de sympathie tels que nous nous considérions comme vos enfants.

» Vous aviez fait de notre Corps une phalange que beaucoup de villes envialent. J'en suis persuadé, à la nôtre. Nous étions fiers de vous comme vous l'étiez de nous-mêmes. Cette mutuelle confiance, cette communauté d'action et de sentiments nous ont fait ressentir plus péniblement encore la douleur qu'en des circonstances semblables bien de nos camarades ont déjà partagée.

» Vos subordonnés de tous grades avaient conscience de l'esprit dans lequel vous aviez conçu votre lourde tâche. Et c'est pourquoi nous retrouvons chez tous nos chefs et en particulier près de notre camarade le sergent Droart, les mêmes affections, la même direction à la fois douce et ferme qui transformait notre devoir et le rendait plus facile à remplir. »

Les discours terminés, les autorités et notabilités défilent devant la famille, puis les corps s'acheminent vers leur tombe respective où ils reposent pour toujours, tandis que les assistants s'en retournent, le cœur chargé de tristesse et plein de la pensée de ceux qui ne sont plus.

LE SERVICE D'ORDRE

Pendant cette imposante cérémonie, la police municipale de Tourcoing assura, avec la gendarmerie, un service d'ordre parfait. MM. Lenfant, commissaire central; Maréchal, Sabatier, Gabillaud et Bouvet, commissaires d'arrondissement; l'inspecteur Martin; les sous-inspecteurs Forveville et Boussemart; l'adjudant de gendarmerie Béguin, avaient pris toutes dispositions utiles.

Ajoutons que M. Jérôme, directeur du service de l'Instruction publique de la ville, aidé du personnel de ses services, avait réglé avec soin le protocole de la cérémonie, qui fut impeccable.

LES DRAMES

UN FOU TUE QUATRE PERSONNES A COUPS DE HACHE, EN ITALIE

Naples, 17 mars. — Une horrible tragédie s'est déroulée dans la commune de Poggio-Marino, près de Naples.

Un paysan, nommé Giuseppe Avvisati, devenu subitement fou, s'armua d'une hache et se rendit chez un voisin, l'agriculteur Vicenzo Cacanale. Au moyen de sa hache, il enfonça la porte et pénétra dans l'appartement. Cacanale, surpris, essaya de faire face, mais fut abattu.

La femme de l'agriculteur, qui tenait dans ses bras un bébé de quatre mois et, à la main, une fillette de quatre ans, appela au secours. Elle fut massacrée avec ses deux enfants.

Un autre paysan, entendant les cris de la malheureuse, pénétra à son tour dans l'appartement, mais, après une lutte terrible, tomba, frappé d'un coup de poignard au cœur.

Son forfait accompli, le fou prit la fuite.

LES PUISSANCES ont remis un ultimatum à la Chine

Le trafic du Fleuve Jaune devra être rétabli jeudi à midi

Londres, 17 mars. — On mande de Pékin aux journaux que les puissances ont remis un ultimatum au commandant des forts de Takou demandant que le trafic du Fleuve Jaune, qui a été interrompu, soit librement rétabli jeudi au plus tard à midi.

L'ultimatum indique que si des assurances satisfaisantes n'ont pas été reçues par les puissances à la date fixée, celles-ci prendront toutes les mesures nécessaires pour supprimer l'obstruction à la navigation libre entre Tien-Tsin et la mer.

Un croiseur japonais serait parti pour Tien-Tsin

D'autre part, le correspondant des *Evening News* à Tokio télégraphie que le ministère des Affaires étrangères du Japon se montre très alarmé par la situation actuelle et qu'il craint que le gouvernement de Pékin ne refuse de faire droit à l'ultimatum des puissances.

« Un tel refus, dit le correspondant des Evening News, forcerait certainement la main au Japon, qui s'efforce par tous les moyens d'empêcher que des hostilités ne se produisent avec la Chine, n'ignorant pas que la Russie cherche à tirer profit de la situation actuelle pour embarrasser le Japon. »

Aux dernières nouvelles, on annonce que le croiseur japonais *Hairapu* est parti pour Tien-Tsin.

Une menace d'action navale des grandes puissances contre Tien-Tsin

On mande de Shanghaï à l'agence Reuter:

On apprend de source japonaise, à Tien-Tsin, que les représentants navals de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon et de l'Amérique ont remis au général Lu Chung Lin, commandant les troupes du Kuominchun (district de Tien-Tsin) et commandant l'escadre chinoise de la mer Jaune, une note exigeant le retrait de l'escadre de Tien-Tsin, l'enlèvement des mines, la cessation de l'inspection des navires étrangers et le rétablissement des fanaux.

La note ajoute que s'il n'est pas fait droit à ces demandes dans le laps de temps imparti, les puissances intéressées recourront à la force navale combinée.

ON ARRÊTE A PARIS L'ESCROC DES DANCINGS

Il vendait de l'eau minérale à 250 francs la bouteille

Paris, 17 mars. — La police a arrêté à Paris, un escroc recherché en vain depuis deux ans. Cet escroc, qui se faisait appeler Chaney ou Blondenet, s'appelait en réalité Jean-Marie Labordery, et avait été condamné deux fois par défaut à dix ans de prison et à la relégation, pour délits d'escroquerie.

Labordery, très élégant et beau parleur, fréquentait les restaurants à la mode et les dancings: il se créait rapidement de nombreuses sympathies qu'il exploitait ensuite avec l'audace digne des plus grands aventuriers.

Arrêté dans un hôtel de la rue Notre-Dame-des-Victoires, il présenta diverses cartes d'identité. Questionné sur la provenance de ces cartes, Labordery finit par avouer que son nom véritable était Labordery Jean-Marie-René, né le 16 juillet 1873, à Saint-Didier (Rhône).

Divorcé, remarié et veuf, exerçant la profession de conducteur de travaux publics sur les chemins de fer, il a avoué avoir touché 15.000 francs d'acompte sur une commande de 31.000, faite par un restaurateur de la rive gauche et 12.000 francs sur une autre commande faite par un commerçant de la rue des Pyrénées. Il fit ensuite un déplacement à Marseille, au cours duquel il expédiait plusieurs caisses remplies d'eau minérale, au lieu de Chartreuse.

Rentré à Paris, il réclama à ses acheteurs le restant des sommes convenues, mais les acheteurs refusèrent. C'est à ce moment que Labordery a été arrêté. Questionné sur l'emploi du montant des escroqueries, Labordery a déclaré que 9.000 francs lui ont été volés dans le train entre Valence et Lyon, et que le reste a été dépensé en voyage à Marseille, Lyon, Lourdes, Biarritz et Bordeaux. Il a ajouté qu'il a un compte de 19.800 francs dans une banque de Tien-Tsin, qui proviendrait d'économies faites pendant son séjour en Chine.

LES ESSAIS D'UN HYDROGLISSEUR

La « Puce de Mer » a évolué pendant deux heures au large de Marseille

Marseille, 17 mars. — A bord de son hydroglisseur, surnommé *la Puce de Mer*, M. de Gasenko a fait un essai de deux heures en pleine mer, quittant Port-de-Bouc et venant amarrer son appareil au vieux port de Marseille, salué par de nombreux canots automobiles attendant son passage.

Il a atteint la vitesse horaire de 100 kilomètres.

Chronique parisienne

Si nous voulons passer en revue les expositions artistiques qui surgissent à l'entrée du printemps, nous éprouverons peut-être un certain sentiment de découragement, à en voir le nombre sans cesse et sans cesse accru. Quelques visites méthodiques viendront à bout de cet amoncellement. Et nous constaterons d'abord, parmi tant d'œuvres d'inspiration et de facture différentes, un effort constant vers le *renouvellement*. Le peintre, l'artiste, travaille avec la pensée de produire du mieux, du nouveau. Peut-être est-ce une illusion. — en tous cas, illusion féconde — et il faut savoir gré d'efforts qui du moins empêchent de s'enfermer dans une facile routine, ou de se contenter d'une imitation, à quoi manque ce qui fait le génie, ou seulement le talent: la personnalité, l'originalité.

Au hasard de nos promenades, commençant par la Galerie Georges Petit, nous y apprécierons des paysages de Jac Martin-Ferrières: vues d'Italie, décors de Venise interprétés avec conscience, paysages italiens hivernaux, ce qui n'est pas sans nous déconcerter quelque peu, accoutumés que nous sommes à n'imaginer l'Italie que sous un ciel éclatant, dans une lumière ardente. Les villages des Abbruzzes sous la neige sont bien pittoresques, avec leurs maisons blanches dans une atmosphère qui ne ressemble en rien à la conventionnelle « atmosphère italienne ».

Nous attachant d'abord aux paysagistes, nous passerons à l'Hôtel Charpentier, où sont exposées les œuvres de Rupert Bunny. Et là nous allons trouver des évocations de Provence qui présentent cette même particularité, d'offrir, plutôt que des vues ensoleillées comme on s'y attend, des tableaux de vallée sous la brume, des aspects de lumière indécise. Une vue d'Avignon a bien du charme et a su retenir longtemps notre regard. N'oublions pas une *Rue de Londres en 1900*, fort pittoresque avec ses cabs, ses cyclistes, ses promeneurs et promeneuses et qui devient un document à notre époque où les rues de Londres ne sont plus qu'un enchevêtrement d'automobiles, plus excessif encore, si possible, que celui de Paris.

Abandonnant pour un moment le paysage et nous transportant Galerie Carmine, nous y apprécierons l'exposition de Gustave Florot. Son *Bacchus* est une œuvre d'une extrême originalité. Bacchus moderne, s'il en fut, non dans un cadre de beauté antique, mais... à un comptoir de bar pour barman Silène. Hélas! ce n'est point le doux jus de la vigne que dispense ce barman, mais alcool et cocktails plus nocifs. Plus loin, une autre personnification moderne, celle de l'au dans un paysage du Midi. D'autres toiles curieuses du même peintre nous arrêteraient s'il ne nous restait tant d'expositions à voir. Appréciez-vous les tableaux de fleurs? En ce cas, suivez-moi à la Galerie Druet, vous serez charmés. Le peintre Vallot nous offre parmi de magnifiques feuillages et branchages roux et rouges, une abondance de corolles aux teintes délicates, nuancées, le tout arrangé avec le goût le plus sûr. Le tableau de fleurs ne souffre pas la médiocrité, facilement il devient pompier. C'est un reproche qu'on ne saurait adresser au peintre Vallot, qui a su rajeunir le genre.

Si vos yeux ne papillotent pas et que votre attention soit restée entière, passons à l'exposition de Maurice Chabos. Là, encore du paysage: cette contrée du Quercy, rude, âpre, avec ses rochers, sa terre rougeâtre, qui ne plaît pas à tous, mais dont l'attrait, une fois compris et goûté, ne s'oublie plus.

Et, dans un genre bien différent, réparons un oubli en revenant sur nos pas, Galerie Carmine, pour y noter les toiles de Quelvée, illustrateur d'œuvres littéraires, notamment d'intéressants portraits de Goha dans la campagne égyptienne, inspirés de *Goha le Simple*.

Nous n'aurons pas tout dit, il s'en faut, sur les expositions actuellement ouvertes. Je ne voudrais pas pourtant laisser la question art sans tout au moins signaler le legs qui vient d'être fait au Musée du Louvre, par M. Ernest May. Peintures et sculptures exposées dans la Salle Denon. Douze tableaux, anciens et modernes, tous de la plus grande valeur, dont le choix éclectique fait honneur au goût du donateur. Les sculptures ne sont pas moins remarquables. On s'en fera une idée quand j'aurai nommé Coysevox, Chapu, Carpeaux, Mercié, etc... Il est agréable de constater qu'en ce siècle que l'on dit celui de la matière, où l'on prétend qu'il n'est que gens d'affaires, spéculateurs, sportifs et politiciens, existent encore, Dieu merci, tant de gens pour s'intéresser aux manifestations d'art et de beauté et en goûter les jouissances qui, comme celles du cœur, anoblissent l'être humain.

UNE PARISIENNE.

Violentes secousses sismiques en Turquie

SEPT TUÉS

Constantinople, 17 mars. — De violentes secousses sismiques ont été ressenties à Denizli.

Sept personnes ont été tuées et un grand nombre blessées; 190 maisons se sont effondrées.

LES INCORPORATIONS DANS L'AFRIQUE DU NORD

Nous avons dit dans notre édition de lundi qu'il avait été procédé au ministère de la Guerre au tirage au sort de la lettre origine de l'ordre alphabétique à suivre pour la désignation des jeunes gens du premier contingent de la classe 1926 devant être incorporés dans l'Afrique du Nord et que la lettre V avait été tirée.

Les jeunes gens qui appartiennent à l'une des catégories suivantes ne sont pas désignés pour cette destination:

1° Hommes mariés avec ou sans enfants et veufs avec enfant;

2° Hommes dont le père ou deux frères sont morts pour la France;

3° Fils aînés de veuves et aînés d'orphelins de père et de mère;

4° Jeunes gens dont un frère se trouve sur un théâtre d'opérations extérieures, sous réserve qu'il n'appartienne pas au prochain contingent à libérer;

5° Titulaires du brevet de préparation militaire supérieur;

6° Titulaires du brevet de préparation au service militaire jusqu'à concurrence de 10 0/0;

7° Hommes classés dans le service auxiliaire.

Les jeunes gens rentrant dans les catégories visées 1, 2, 3, 4, ci-dessus, remettront immédiatement au bureau de recrutement dont ils relèvent, leur demande avec pièces justificatives à l'appui.

UN AUTOMOBILISTE RENVERSE DEUX PASSANTS QUI SONT GRIÈVEMENT BLESSÉS

Il est arrêté

Verdun, 17 mars. — Les nommés Antoine Mourembles, 32 ans, et Jules Thiriot, rentraient à leur domicile après leur travail. La nuit très noire ne leur permit pas de voir venir derrière eux une automobile non éclairée.

Avant qu'ils aient eu le temps de se garer, ils furent violemment tamponnés et le véhicule leur passa sur le corps. Ils ont été transportés à l'hôpital où leur état a été jugé des plus graves.

L'automobiliste auteur de l'accident, nommé Albert Bocquillon, boulanger à Blercourt, a été mis à la disposition de la justice.

L'AFFAIRE DES FAUX BILLETS EN HONGRIE

Deux ordonnances de non-lieu ont été rendues

Budapest, 17 mars. — La Chambre des mises en accusation a rendu une décision maintenant en état d'accusation tous les inculpés actuellement détenus.

Toutefois, neuf détenus techniciens de l'Institut cartographique ont été mis en liberté provisoire.

Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur de M. Ferdinandy et de l'aumônier Zadravecz.

LA SÉANCE DE CLOTURE de l'assemblée de l'Union Centrale des Syndicats Agricoles

Paris, 17 mars. — L'assemblée générale de l'Union centrale des syndicats agricoles a terminé cet après-midi ses travaux, par une séance solennelle au cours de laquelle M. de Vogüé a parlé du problème financier et des impôts agricoles.

M. Toussaint, délégué de l'Union centrale a ensuite présenté le compte-rendu des travaux de l'Union.

Vingt-sept agrariens bulgares condamnés à la pendaison

Vienne, 17 mars. — Le procès intenté à différents membres de l'Union agrarienne bulgare s'est terminé par la condamnation à mort de vingt-sept accusés. Le verdict spécifie qu'ils seront pendus sur une place publique.

EN SYRIE

Les opérations de nettoyage

Beyrouth, 17 mars. — Des opérations de nettoyage ont été exécutées dans la région d'Homs. Les bandits ont laissé 18 cadavres sur le terrain. Nous avons eu quelques blessés légers.

De Dakar au Tchad

LA MISSION SIDECARISTE EST ARRIVÉE A SIKASSO

Sikasso, 17 mars. — Malgré une chaleur étouffante, la mission sidecariste de Dakar au Tchad, est arrivée à Sikasso en parfait état.

Elle continuera sa route après avoir été l'objet d'une magnifique réception de la part de l'administration et des commerçants français.

UN PROCUREUR EN COUR D'APPEL POURSUIVI POUR HOMICIDE PAR IMPRUDENCE

Paris, 17 mars. — Cet après-midi, la 1re chambre de la Cour d'appel a rendu son arrêt dans les poursuites intentées pour homicide par imprudence contre M. Pérussel, procureur à la Cour de Caen qui, le 9 novembre dernier, sur la route de Villedieu (Manche) renversait et blessait mortellement avec son automobile un passant, M. Rauline.

La Cour a condamné M. Pérussel à 200 fr. d'amende et aux dépens, en admettant toutefois les circonstances atténuantes.

Pour la question pénale, la famille de M. Pérussel avait dédommagé la famille de la victime.

DERNIÈRE HEURE

CONSEIL DE CABINET

La déclaration ministérielle

Paris, 17 mars. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce soir, à 18 heures, en conseil de cabinet au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Pierre Laval, garde des Sceaux, vice-président du Conseil.

Le Conseil a procédé à un premier examen de la déclaration ministérielle, dont les termes seront définitivement arrêtés au cours du Conseil des ministres de jeudi.

Le Conseil a chargé le ministre des Finances d'intervenir auprès de la Commission des Finances de la Chambre pour la prier de procéder le plus rapidement possible à l'élection de son président et de son rapporteur général, afin que la Chambre se saisisse sans retard du problème budgétaire.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Une réunion de la Commission des finances du Sénat

Paris, 17 mars. — M. Henri Chéron, rapporteur général, a mis les membres de la Commission des finances du Sénat au courant de la situation budgétaire et financière de l'exercice.

Il a souligné l'urgence du vote des ressources nécessaires à l'équilibre des recettes et des dépenses de l'Etat.

M. Chéron a ensuite donné lecture d'une lettre du ministre des finances qui fait savoir qu'il soumettra dans le plus bref délai des propositions portant création de ressources fiscales qui seront de nature à combler le déficit de l'exercice courant.

La Commission a décidé à l'unanimité de charger M. Milliès-Lacroix et M. Chéron de faire une démarche auprès du Gouvernement, dans un double sentiment de confiance et de fermeté, afin de connaître exactement quelles mesures il compte prendre pour assurer en temps utile la création des ressources nécessaires au redressement budgétaire et financier.

A la Société des Nations

L'après-midi de M. Briand

Genève, 17 mars. — Dans l'après-midi, M. Briand a eu tour à tour des entretiens avec MM. Bourroff, ministre des Affaires étrangères de Grèce; Vandervelde, ministre de Belgique; Skrzynski, ministre de Pologne, et Stresemann, ministre du Reich.

M. Briand avait reçu entretemps M. Stresemann qui venait prendre congé du chef du Gouvernement français et s'entretenir une dernière fois avec lui. Ce dernier entretien a permis aux ministres des deux pays de constater une fois de plus qu'il n'existe aucun sujet de friction entre la France et le Reich.

Les délégués se sont séparés dans une atmosphère de confiance

Il paraît bien aussi que MM. Briand et Stresemann se soient entretenus des répercussions politiques et économiques de la politique de collaboration inaugurée sur les bords du Lac Majeur.

Enfin, justement préoccupés de ce que les clauses du Pacte rhénan ne pourront entrer en vigueur aussi rapidement qu'on l'avait espéré, MM. Briand et Stresemann ont résolu de ne pas attendre davantage pour que les principes d'arbitrage qui forment l'essence des accords intervenus à Locarno reçoivent leur application dans les relations entre les deux pays.

C'est dans cette atmosphère de collaboration confiante que les représentants de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Italie se sont séparés dans l'après-midi de mercredi.

AU MAROC

La situation sur le front français

Un communiqué du ministère de la Guerre

Paris, 17 mars. — Le ministère de la Guerre communique les renseignements suivants sur la situation au Maroc:

Au cours des derniers mois, notre action politique au Maroc poursuivi patiemment et sans heurts, nous a permis d'obtenir des résultats considérables. Grâce à elle, nous avons constitué, en avant du front tenu par nos troupes régulières, une zone complètement pacifiée occupée par des tribus qui, il y a quelques mois, s'étaient insurgées contre nous et aujourd'hui, repoussent les incursions des bandes riffaines.

Ainsi, devant nos unités, se trouve à l'heure actuelle, une large bande de protection qui facilite leur action et les met à l'abri des surprises.

Sans que les troupes régulières aient été obligées d'intervenir effectivement dans la lutte, l'effort le plus notable entrepris au cours de l'hiver par les Riffains, a été complètement maîtrisé.

La ligne effectivement tenue par nos partisans déborde largement celle que nous occupions à la fin de l'hiver 1924, avant les premières agressions riffaines, et se confond en maints endroits avec les limites que nous accordent les traités.

La région où les tribus ralliées, comme les Marnissa et les Gueznaia, se battent pour nous, comprend des territoires où nous n'avions jamais pénétré.

LE VALET DE PIED HERBERT LEE CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PRISON

Paris 17 mars. — La onzième chambre correctionnelle vient de condamner à deux ans de prison sans sursis et à 100 francs d'amende, le valet de pied Herbert Lee, inculpé d'extorsion de fonds au préjudice de la princesse Marie de Ligne.

LE TRAVAIL DE NUIT POUR LES PATRONS BOULANGERS DEVANT LE SENAT

Paris, 17 mars. — La Commission sénatoriale du commerce a entendu l'exposé du rapport de M. Billiet, relatif au projet voté par la Chambre, tendant à interdire le travail de nuit pour les patrons boulangers.

Elle a adopté les conclusions de son rapporteur, repoussant purement et simplement le projet voté à la Chambre.

TROIS PERSONNES ASPHYXIÉES A PARIS

L'une d'elles est morte

Paris, 17 mars. — On a découvert à demi-asphyxiés dans leur logement, rue de Myrrha, les époux Leiba, d'origine roumaine, ainsi que leur enfant âgé de huit mois. La femme est décédée à Lariboisière; l'état de M. Leiba est très grave; quant au bébé, il est hors de danger. L'asphyxie accidentelle est due au mauvais fonctionnement du calorifère.

Mgr LAGIER REÇU PAR LE PAPE

Rome, 17 mars. — Le Pape a reçu Mgr Lagier, directeur des écoles d'Orient.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Laffrul Mank, rentier, ancien agent du royaume de Perse, rue Spontini, à Paris vient d'être victime d'un vol de bijoux, se montant au total à 300.000 fr. Les soupçons se portent sur la femme de chambre qu'il employait et qui a disparu.

— M. Violette, gouverneur général, est arrivé à Alger, par le « Général-Chanzy ».

— Deux cadavres d'hommes inconnus ont été retirés de la Seine, l'un quai de Billancourt, l'autre quai du Point-du-Jour, à Boulogne-sur-Seine.

— A New-York, un violent incendie a éclaté dans l'établissement d'un des plus importants marchands d'animaux de la ville. 1.000 serins, 500 perruches d'Australie, un grand nombre d'oiseaux et 150 singes ont péri étouffés par l'âcre fumée qui emplissait le bâtiment.

Dernières Nouvelles Régionales

LA NATALITÉ DANS LE NORD

La Commission de la natalité du département du Nord a tenu mercredi à la préfecture, une importante réunion sous la présidence de M. Demolon, conseiller général.

Etaient présents: Mme Mathon, MM. Faure et Degroote, conseillers généraux; Da Costa, inspecteur d'Académie; les docteurs Bué et Hamel, MM. Foucart, Thirlez, Louis Watine, Glorieux, Wibaux et Henriquet.

D'après un rapport dont il a été donné lecture, les naissances sont toujours en augmentation dans notre région, mais la mortalité infantile devient inquiétante.

La Commission a décidé de proposer les moyens suivants:

1° Développer les consultations de nourrissons; 2° Créer ou développer des consultations pré-natales; 3° Développer le rôle et les fonctions des infirmières visiteuses d'hygiène; 4° Combattre par voie préventive les atteintes des maladies provoquées chez les enfants par des tares héréditaires; 5° Développer et créer des maternités; 6° Créer une école de sages-femmes et d'infirmières.

DÉRAILLEMENTS A ARMENTIÈRES ET A FRETIN

Deux déraillements se sont produits mercredi matin, l'un en gare d'Armentières et le second à Fretin.

Fort heureusement, ils n'eurent tous deux comme résultat que des dégâts purement matériels.

A Armentières comme à Fretin, ce furent des wagons de marchandises qui, par suite de circonstances non encore établies, sautèrent hors des rails et se mirent en travers des voies, obstruant ainsi complètement toute circulation.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

TENTATIVE DE MEURTRE A CAMBL